

Compte rendu du Conseil pédagogique du 22 avril 2008

Le Conseil pédagogique s'est réuni ce jour à 16h pour poursuivre la réflexion sur l'autoévaluation de l'établissement. Il s'agit d'envisager les actions correctives à mettre en œuvre en regard des trois priorités retenues. Ce travail servira de base à la réunion prévue de l'ensemble des enseignants du lycée et CFA, lundi le 28 avril. Après un moment d'échange rapide chacun accepte le principe d'animer un atelier lors de cette réunion plénière. Le Conseil pédagogique d'aujourd'hui sera consacré à des travaux en groupes (trois groupes, un pour chaque priorité) avec un temps de synthèse en fin de réunion

SYNTHESES DE GROUPES

1^{ère} priorité : éviter les ruptures en cours de scolarité et améliorer les taux d'accès de la 1^{ère} au BAC
--

Membres du groupe : Mme Jendrysiack, Nussli, Scheidler, Saint-Germain, Messieurs Jacob et Kelhetter

Eviter les ruptures	Actions correctives proposées
<p>Types de ruptures recensées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ruptures liées au déménagement• Ruptures liées à la vie active• Ruptures liées à des problèmes de santé (dépression, poux, cancer ...)• Ruptures en raison de difficultés sociales (souvent liées aux ruptures familiales) ex : travail en plus des cours du lycée• Ruptures liées à une mauvaise intégration dans la classe	<ul style="list-style-type: none">• Si le problème de santé peut être géré :<ul style="list-style-type: none">- repérage par le professeur principal ou l'équipe pédagogique ou la vie scolaire, suivi par le médecin scolaire- meilleure diffusion de l'information au sein de l'équipe pédagogique concernée• Détection de la situation par la vie scolaire ou les professeurs. Meilleure information de l'équipe pédagogique pour gérer au mieux la situation de l'élève et la prendre en compte• Poursuivre les actions d'accueil des nouveaux apprenants à la rentrée En cas d'arrivées tardives en cours d'année, prévoir un accueil spécifique de ces élèves par le professeur principal et l'équipe pédagogique <p>En cas d'intégration difficile, liée à un handicap de l'élève, mener une action d'information avec la classe en liaison avec le médecin scolaire, le professeur principal et l'équipe pédagogique.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Ruptures liées à une mauvaise orientation (choix ou niveau insuffisant) • Ruptures liées une mauvaise orientation (choix ou niveau insuffisant) • Ruptures liées à une démotivation de l'élève en cours d'année <ul style="list-style-type: none"> - Renoncement : découragement de ne pas y arriver - En lien avec les difficultés scolaires 	<p>Agir en amont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le dispositif de « découverte des filières professionnelles » des 3èmes de collège par une journée d'immersion au sein des ateliers industriels (une ½ journée par filière) • Présentation des filières du lycée des métiers par des professeurs ou des élèves au sein des collèges en passant dans les classes. Rendre les élèves acteurs de leur formation : les préparer à cette action de communication (actions communes professeur de français / professeurs professionnels) • Monter une exposition itinérante avec un film à l'appui des différentes filières du lycée des métiers En relais d'une présentation plus active des élèves ou enseignants • Proposer des visites d'entreprise d'une journée en début d'année aux entrants afin de mieux connaître le métier pour confirmer ou non leur orientation dans la filière. En cas de rejet de l'élève de la filière, cette prise conscience ne doit pas être considérée comme négative, mais comme un moyen de mieux affiner ou identifier son choix professionnel. • Inviter des professionnels en cours d'année pour faire découvrir aux élèves la réalité d'un métier, discours complémentaire de celui relayé par les professeurs qui n'est pas forcément entendu. • Inviter les professeurs principaux de collège des environs à une journée de présentation des filières du lycée des métiers pour pouvoir mieux informer leurs élèves. Action à négocier avec les principaux de collège. • Valorisation des élèves par une remise officielle de diplômes (en automne) • Proposer un dispositif d'aide au travail destiné aux élèves en difficulté et pour ceux qui voudraient des explications plus approfondies qui soit l'expression d'une stratégie commune des enseignants • Construire un projet professionnel avec l'élève qui soit personnalisé : face aux doutes qu'il peut rencontrer face à son avenir, mettre en évidence les sources de sa motivation, construire avec lui son projet au lycée qui en est une étape, l'accompagner dans cette recherche en le guidant vers les personnes
--	--

	<p>compétentes, en l'encourageant dans son cheminement.</p> <p>But : l'aider à poursuivre les étapes de sa scolarité en fonction d'un projet identifié</p> <ul style="list-style-type: none"> - un professeur « référent » de l'équipe pédagogique, pas forcément le professeur principal <p>Possibilité d'obtenir des formations FIL sur l'accompagnement de l'élève dans son projet pour susciter sa motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le travail en équipe pédagogique (PPCP, actions culturelles...) • Maintenir les heures de vie de classe pour permettre l'expression des élèves et cibler les problèmes
--	--

2^{ème} priorité : Augmenter les taux bruts de réussite au BEP, maintenir les bons résultats au Bac en s'appuyant sur la sérénité du climat et l'ouverture culturelle, une tradition au lycée.

Membres du groupe : Mmes Goetz et Weimer, Messieurs Allegre, Gebus, Thivent, Stoffel.

Actions correctives proposées :

- **Proposition de formation d'initiative locale concernant la méthodologie** pour les professeurs qui interviennent auprès des élèves de seconde professionnelle
- Reprise du projet : **mettre les élèves au travail** (voir réunion de pré-rentree)
- Poursuivre les actions faites par les professeurs TZR dans l'établissement au niveau **des cours de soutien**
- **Valoriser les PPCP dans l'établissement** (et à l'extérieur quand c'est possible) car ces projets concrets donnent du sens à l'enseignement dispensé
- **Stages** : possibilité de faire un stage pour les élèves de 2^{ème} durant le premier trimestre afin de sonner du sens à l'enseignement dispensé.

Examens :

- Meilleure information concernant le déroulement de l'examen et généralisation des examens blancs en terminales. Et pourquoi pas en 2^{ème} ou 1^{ère} ?
- Imaginer un dispositif pour une meilleure prise en charge **des redoublants**.

Comment motiver les élèves ayant des difficultés ?

- Instaurer deux niveaux d'exigence dans les exercices donnés
- Mise en place d'un tutorat...

3ème priorité : harmoniser les procédures et les pratiques de travail en équipe, mieux communiquer à l'interne et à l'externe, avec nos partenaires, en profitant de la fusion de sites prévue en 2009

Membres du groupe : Mme Metzger, Messieurs Holtzer, Gartner, Betscha, Schwoerer R.

Actions correctives proposées :

- définir de manière collégiale les quelques messages forts sur lesquels le Lycée des Métiers souhaite communiquer. Ces messages ont vocation à être systématiquement utilisés dans les outils de communication retenus.
- Créer un flyer de présentation du lycée des Métiers et de son projet.
- Créer un clip vidéo de présentation du lycée des Métiers, diffusable en ligne et lors des différentes opérations de promotion de l'établissement
- Poursuivre le développement du site Internet comme vitrine des actions de l'établissement. Y intégrer une interface dynamique qui permette une forme de déconcentration, chaque professeur pouvant alors, très simplement et sans formation particulière, saisir ses propres compte-rendus d'activités et ses photos, sans passer par le webmaître.
- Le développement de procédures et de descriptions écrites de notre fonctionnement devraient permettre de mieux accompagner les nouveaux élèves et apprentis et les nouveaux professeurs afin qu'ils s'approprient plus facilement le fonctionnement de l'établissement
- Renforcer certains rituels pour valoriser les actions : CCF (accueil des partenaires par la direction) ...
- Encourager la concertation de tous les enseignants en maintenant des temps de rencontre
- Réfléchir à des modes de fonctionnement qui permettraient à des enseignants de sortir du « face à face » pédagogique (travail deux enseignants et un groupe ...)
- Créer un séminaire ou une FIL sur la thématique de l'évaluation et du « jugement scolaire », en y intégrant la question des CCF. Les réflexions sur l'évaluation des élèves sont indissociables de celles qui ont partie liée avec la motivation des apprenants
- Harmoniser mieux nos exigences sur la question centrale de la mise au travail des élèves
- Développer un projet fédérateur dans toutes les classes ayant un rapport avec la formation suivie, en s'appuyant sur les pratiques de PPCP déjà existantes à certains niveaux. Rendre compte de son évolution sur le site web du lycée.

Pour mémoire, en ce qui concerne cette 3^{ème} priorité, rappel d'actions correctives déjà en place à titre d'expérimentation cette année, ou encore proposées dans le cadre des réunions antérieures ayant trait à l'autoévaluation

- *mettre en œuvre des procédures communes entre les trois sites, concertées, formalisées dans le détail, diffusées en ligne sous la forme de « cahier des charges »*
- *Construire et valider ces procédures dans les commissions puis en CA*
- *Indicateur de suivi CCF à créer en s'inspirant du travail effectué par l'IEN-ET M. Sayou*
- *promouvoir des formations auprès des enseignants qui ne mobilisent pas ou peu le dispositif académique*
- *impliquer les TOS dans les réflexions collectives, par exemple concernant le respect des locaux par les usagers ou encore dans le projet CAPS (hygiène alimentaire)*
- *créer un CESC*

- impliquer systématiquement les familles à travers des messages aux parents nombreux, messages sur le site web, SMS... et à l'occasion des moments forts de la vie du lycée.
- poursuivre le pilotage du jeune CLEE
- renforcer les partenariats avec la mission locale, l'ANPE, la MEF et les IME du secteur
- profiter de l'opération pour mettre en œuvre le « Document Unique Sécurité » en impliquant l'ensemble de la communauté éducative
- mettre en œuvre un « groupe de suivi » de la fusion et partager l'évolution du projet (plans en ligne...)
- revoir les fiches de postes de tous les personnels ATOS, ceci de manière concertée
- promouvoir les travaux de la CHS
- développer l'opération portes ouvertes
- engager systématiquement le lycée/CFA dans les actions extérieures liant les partenaires économiques, par une stratégie de valorisation de nos atouts (semaine de l'entreprise, forum, olympiades des métiers ...) et l'implication des entreprises dans les CCF
- amplifier la liaison CFA/entreprise et valoriser le dispositif de positionnement des apprentis, en partenariat avec les Maîtres d'Apprentissage et les familles
- refonder les pratiques autour des stages en entreprise
- renforcer l'utilisation du livret d'apprentissage au CFA, l'évaluer chaque semestre

Rapports rédigés par chaque rapporteur des groupes.

